

L.-F. VANDERSTRAETEN, *De la Force Publique à l'Armée nationale congolaise — Histoire d'une mutinerie — juillet 1960*, Bruxelles, ULB, 1982, promoteur : J. Stengers.

Dans l'histoire de la décolonisation du Congo belge, l'entrée en scène spectaculaire de la Force publique, au soir du 6e jour de l'indépendance, marque l'échec de la politique suivie depuis 18 mois par le gouvernement belge. Ce qu'on appela la mutinerie entraîna un départ massif de Blancs, notamment de ceux qui formaient l'ossature de l'Etat, entraînant l'effondrement de celui-ci, le chaos, l'intervention des Forces belges d'abord, celle de l'ONU ensuite.

Aucune enquête parlementaire ne fut menée pour tenter d'expliquer les événements. Le gouvernement belge se borna à créer quelques commissions chargées essentiellement de déceler les manquements éventuellement imputables au commandement et au cadre belge de la Force publique.

Hors du cadre officiel, la mutinerie comme telle n'a pas donné lieu à des études poussées. Si le sujet fut souvent abordé, ce fut par ses aspects extérieurs et ses répercussions sur l'évolution de la situation générale. La seule étude plus approfondie est celle de Guy Deleuze qui, dans un mémoire de licence de 1972, a analysé les causes et le déclenchement des mutineries, considérées comme des rebellions contre le cadre belge, dans un certain nombre de garnisons.

L'objectif de la présente étude était donc d'établir en quoi cette mutinerie avait réellement consisté, d'en déceler les mobiles et d'en démonter les mécanismes.

Une première approche du problème fait apparaître une extra-

ordinaire lacune dans l'information qui se perpétue encore aujourd'hui, et notamment un véritable trou dans l'information fournie par les media durant quelques jours-clés, trou qui ne fut jamais comblé par la suite.

En conséquence, l'auteur rétablit d'abord les faits et les ordonne, afin de voir clair dans l'apparent chaos constitué par une mutinerie partie de Léopoldville et rapidement étendue à l'ensemble du territoire.

La reconstitution rationnelle des faits permet alors de dégager et de comprendre les enchaînements et les mécanismes qui ont joué.

Les sources utilisées sont principalement les archives personnelles des officiers de tous grades ayant participé aux événements, tant du côté métropolitain que du côté de la Force publique, à tous les niveaux depuis le haut commandement jusqu'aux plus bas échelons. Du côté congolais, les témoignages d'époque sont quasi inexistants et les témoins survivants introuvables ou réticents. Le seul document authentique d'époque est le rapport d'écoute des réseaux radio de la Force publique, malheureusement incomplet.

Quelles sont les principales conclusions qui peuvent être tirées au terme de l'étude ?

1. Les faits s'enchaînent de manière toute naturelle, par des mécanismes relativement simples que seuls le rythme rapide des événements et une information déficiente sont parvenus à cacher.
2. Si l'on entend par mutinerie une rébellion collective au sein d'un organisme structuré contre l'autorité légale, ce que l'on a appelé la mutinerie de la Force publique n'a eu ce caractère que localement et durant peu de temps, en l'occurrence à Léopoldville les 5 et 6 juillet. Dès le 7 juillet et jusqu'au 10, le caractère dominant des réactions des soldats est la peur : peur des Blancs armés et des troupes belges. A partir du 11, on ne trouve plus que des réactions de défense contre "les agressions belges", réactions encouragées sinon commandées par le gouvernement légal.
3. Les causes qui ont amené la mutinerie limitée et relativement bénigne du 5 juillet à Léopoldville ne sont pas celles qui ont provoqué l'extension des désordres dans tout le Congo.

La mutinerie initiale de Léopoldville, dirigée contre l'autorité légale civile — Lumumba — et militaire — le général Janssens — avait pour cause un mécontentement vague, multiface, que l'on pourrait résumer en disant que pour le soldat congolais, l'indépendance n'ap-

porte rien, L'africanisation des cadres n'est qu'un élément parmi d'autres et n'apparaît pas comme une exigence fondamentale.

L'extension des désordres est due à une double peur. Peur des Européens d'abord. Initialement, les Européens avaient exclusivement peur de la population congolaise. On craignait la répétition des excès de Léopoldville, du Bas-Congo, de Stanleyville et la mise à exécution de menaces vraies ou déformées du type : le Noir allait prendre la voiture, la femme, la maison du Blanc. C'est pourquoi les troubles militaires initiaux, tant à Léopoldville qu'à Thysville, ne causent nulle panique. Ce sont les viols commis dans la région de Madingba-Inkisi dans la nuit du 5 au 6 mais restés ignorés jusqu'en fin de journée du 7, alors brutalement révélés et répandus sans nuances sur les ondes, qui jettent la panique, parce que commis précisément par ceux dont on attendait, comme par le passé, aide et protection.

Les soldats ont peur des Blancs, qu'ils savent armés et qui n'ont encore rien perdu de leur prestige, et des troupes métropolitaines belges qu'ils savent prêtes à agir contre eux. Cette crainte s'intensifie au fil des jours, nourrie par l'attitude des Blancs dont les faits et gestes, loin d'être interprétés comme des symptômes de peur, sont perçus comme une volonté d'agir et de "tuer les Noirs".

4. La Force publique, au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire une force belge, même si elle avait un caractère colonial, dépendant d'un pouvoir souverain belge, commandée par des officiers belges dont la légitimité était indiscutée, cette armée cesse d'exister le 30 juin. Elle change alors fondamentalement de nature. Du point de vue belge, elle devient une armée étrangère, dépendant d'un gouvernement étranger, où les cadres ne seront que ce que ce pouvoir étranger voudra qu'ils soient.

A cet égard, l'armée qui s'est mutinée n'était plus la Force publique mais une armée nationale congolaise, même si elle avait provisoirement conservé sa façade ancienne.

Cette évidence n'a pas été immédiatement perçue clairement par les Belges, mais le pouvoir congolais, personnifié par Lumumba, en fera rapidement la démonstration.

5. Sans mettre en cause la volonté de Lumumba de maintenir l'ordre et d'assurer la sauvegarde des Européens, il faut souligner son rôle déterminant dans la manière dont les désordres se sont étendus. Dès le départ, Lumumba considère les récriminations des soldats comme fondées, ne sanctionne pas l'indiscipline croissante et interdit d'agir par la force contre les mutins. Sous la pression de quel-

ques émeutiers, il limoge le commandant en chef et ne le remplace pas, puis, contre son gré, il consent une africanisation radicale, improvisée et véritablement bâclée des cadres, laissant en fait la troupe sans encadrement et les soldats livrés à eux-mêmes, ce qui revenait à installer l'anarchie et à faire de l'armée un véritable instrument de désordre.

6. En décidant de remettre aux Congolais toutes les clés, le gouvernement belge s'interdisait toute possibilité d'intervention et renonçait à toute garantie autre que celle que pourrait donner un gouvernement congolais encore à constituer. Par un traité, discuté l'avant-veille et signé la veille de l'indépendance, le gouvernement faisait dépendre de Lumumba toute intervention des forces belges.

Dans un tel contexte, tout plan comportant une forme quelconque d'autodéfense des Européens, par exemple par le biais de Corps de volontaires ou par une action indépendante du cadre belge, n'aurait pu s'élaborer qu'à l'insu du gouvernement congolais et était donc inconcevable sur le plan gouvernemental belge.

7. La première intervention des troupes belges, pour sauver des Belges que l'on estimait en danger à Elisabethville, opération déclenchée contre l'avis des représentants belges à Léopoldville, va entraîner la Belgique bien au delà de ce qui était prévu, même en faisant abstraction des conséquences sur le plan international résultant de la Sécession katangaise.

La mission initiale des troupes, strictement limitée à sauver des Belges en danger immédiat, va, à partir du 10 juillet, s'étendre jusqu'à vouloir les substituer, pour le maintien de l'ordre et la sauvegarde de l'infrastructure économique, à une Force publique défaillante et même jusqu'à désarmer celle-ci. Ces interventions, et notamment le désarmement par la force d'unités congolaises restées calmes, ont eu des conséquences que peu soupçonnaient. Elles ont provoqué, non de nouvelles mutineries ou une recrudescence de celles-ci, mais des violences contre les Blancs en général et contre les officiers belges restés comme conseillers en particuliers. A partir du 17 juillet, ces réactions sont non seulement cautionnées mais provoquées et orchestrées par les autorités légales congolaises.

8. Il y eut incontestablement des violences et des atrocités. Mais elles n'ont pas eu le caractère généralisé qu'on leur a prêté. Objectivement elles ne peuvent justifier la fuite d'une grande partie de la population blanche du Congo, car là aussi il faut ramener l'exode à de justes proportions : il a atteint moins de 25% des hommes et environ 40% de la population.

Nous touchons ici au domaine de l'information et de la diffusion des nouvelles, des ordres et des directives. C'est une caractéristique dominante de cette période, à une époque de télécommunications perfectionnées, de voir tant d'hommes laissés à eux-mêmes, privés d'informations et de consignes d'une part, abreuvés de nouvelles affolantes d'autre part.

La radio a été à la fois un amplificateur et un frein. Elle n'a permis à rien d'alarmant de rester ignoré, mais tout ce qui était positif a éprouvé de la peine à passer par son canal.

9. Bref, si des facteurs internes de la Force publique ont incontestablement joué, ce sont des facteurs externes qui ont été déterminants. Ils ont créé le cadre dans lequel le drame s'est joué, ils ont empêché de mettre en oeuvre les moyens qui auraient pu réduire une mutinerie naissante, ils ont finalement provoqué l'extension dans tout le Congo, non d'une mutinerie, mais de désordres que rien ni personne n'a alors pu maîtriser.

(L.-F. VANDERSTRAETEN)